Ouestions orales

Si nos vis-à-vis sont d'accord avec leur chef, et je sais que ce n'est pas toujours le cas, et s'ils reconnaissent également qu'au cours de la dernière campagne électorale, ils ont promis d'engager de nouvelles dépenses annuelles de 7 milliards de dollars. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il s'agissait de 7 milliards de dollars par an. Si mes collègues d'en face comprennent l'importance de tout cela, ils offriront alors dans cette enceinte des solutions de rechange, d'autres moyens de parvenir à l'objectif visé et ils participeront au débat sur la façon de contrôler la dette nationale, plutôt que de se contenter de jouer le rôle de l'opposition et de critiquer sans cesse. Voyons les autres solutions qu'ils proposent.

Des voix: Bravo!

L'AGRICULTURE

LES OFFICES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Pendant la campagne électorale, le gouvernement a promis de conserver les offices de commercialisation des produits agricoles. Il y a deux semaines, plus précisément le 14 avril dernier, le ministre a annoncé qu'il retirait à la Commission canadienne du lait le droit d'augmenter le prix du marché du lait et ce, peu importe les variations du prix des facteurs de production au cours des vingt prochains mois. Le ministre sait-il que, à la suite de sa déclaration du 14 avril, les banques à charte ont annoncé, seulement trois jours plus tard, qu'elles réduisaient de moitié la valeur attribuée aux quotas de commercialisation lorsqu'elles consentent des prêts? Pourquoi le ministre et le gouvernement veulent-ils détruire les quotas de commercialisation des produits agricoles du Canada?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député induit la Chambre en erreur, non pas à dessein mais probablement par mégarde, puisque l'avenir des offices de commercialisation n'a jamais été aussi assuré.

Je rappelle au député qu'au mois d'août 1988, on devait revenir aux prix antérieurs à cause de la formule de production appliquée. Le prix payé aux producteurs devait être réduit de 1,89\$. Toutefois, comme le prix du grain fourrager était alors à la hausse, notre gouvernement a tenu compte de ce facteur et a permis au prix de se maintenir.

En fait, le prix devait également être réduit au mois de février, mais notre gouvernement a encore une fois décidé de soutenir les producteurs de lait. Notre gouvernement défend les producteurs de lait et il continuera de le faire à l'avenir.

LA RÉDUCTION DE LA VALEUR ATTRIBUÉE AUX CONTINGENTEMENTS DE COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, comment le ministre de l'Agriculture peut-il dire qu'il défend les agriculteurs et qu'il ne détruit pas les offices de commercialisation de produits agricoles? J'ai un document interne de la Banque royale où ses représentants disent être convaincus que les contingentements de commercialisation de produits agricoles seront supprimés au GATT par le gouvernement, qu'ils seront offerts en sacrifice.

Il est daté du 17 avril. Ils entreprennent, disent-ils, immédiatement de réduire la valeur attribuée aux contingentements de commercialisation de produits agricoles lorsqu'elle consentira des prêts. La réduction est de 50 p. 100. Les prêts ne seront pas consentis sur cinq ans. Les taux d'intérêt exigés des agriculteurs devront être augmentés à cause de cette décision. Pourquoi le minstre permet-il une telle chose? Pourquoi détruit-il les contingentements des agriculteurs? Dans bien des cas, la valeur de l'actif des agriculteurs s'en trouvera diminuée de 25 p. 100. Pourquoi le ministre agit-il de la sorte, étant donné les promesses faites durant la campagne électorale?

• (1440)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, les députés de l'opposition continuent à utiliser la même vieille tactique de la peur. Pendant la campagne électorale et avant, ils disaient que l'Accord de libre-échange détruirait la gestion de l'offre. Ils disaient que le libre-échange détruirait les quotas d'importation. Ils disaient que nous devions nous en tenir au GATT. Ils laissent maintenant entendre que le GATT détruira les systèmes de gestion de l'offre. Pourquoi ne se concertent-ils pas? Peut-être qu'ils devraient rencontrer des représentants de la Banque royale du Canada pour éclaircir la situation.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE MEMBRES DU FRONT POPULAIRE D'ESTONIE ET DU CONGRÈS DES DÉPUTÉS DU PEUPLE DE L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de M. Edgar Savisaar et Hardo